

## Formation des enseignants : le point de vue de la communauté mathématique

### Ce que nous approuvons

- La **validation par un diplôme universitaire** (en l'occurrence le master) des cinq années d'enseignement supérieur qui constituent déjà, depuis 1990, la formation initiale des professeurs d'école, de collège ou de lycée.
- L'intégration, dans cette formation initiale, de modules optionnels de pré-professionnalisation et de **stages de sensibilisation au métier d'enseignant**, dès la licence.

### Ce que nous refusons

- La **sélection sociale** que représenterait à l'évidence la **suppression** du statut de professeur **stagiaire rémunéré** qu'ont actuellement les étudiants en deuxième année d'IUFM (5e année d'université).
- La **mise en cause d'une formation professionnelle** associant apports théoriques et pratique accompagnée, dispensée conjointement par des enseignants « de terrain » et par des formateurs et chercheurs d'horizons variés (mathématiciens, didacticiens, épistémologues, historiens...).
- La **notion de compagnonnage** telle qu'elle est décrite dans les projets ministériels, où elle se réduit à l'apprentissage sur le tas, à une simple reproduction du savoir faire des aînés, à la transmission des « ficelles » du métier, ignorant complètement les avancées de la recherche, tant disciplinaire que didactique.
- L'**obligation** d'effectuer un service d'enseignement à **temps plein** l'année même du recrutement, le « compagnonnage » annoncé venant s'ajouter à ce service (ce qui réduit sérieusement la portée de ce compagnonnage...).
- La **disjonction complète** de la formation et du recrutement. Cela rendrait plausible une forte réduction du recrutement par voie de concours nationaux. On peut craindre alors l'apparition d'un important vivier d'enseignants précaires bien que diplômés.
- L'**absence**, dans le système annoncé, de tout **dispositif cohérent de formation continue**.
- La **précipitation** avec laquelle on cherche à mettre en place cette réforme.

### Ce que nous proposons

- L'instauration d'un **pré-recrutement** (s'inspirant du modèle des IPES)
- La **refonte** complète du système de **formation continue** des enseignants, jugé actuellement sinistré, et la mise en place d'une formation continue digne de ce nom offerte à tous les enseignants tout au long de leur carrière, avec notamment des **semestres sabbatiques** permettant une reprise de contact régulière avec la communauté scientifique. Cette formation continue doit être diplômante et s'accompagner d'une valorisation de la carrière des collègues qui s'y astreignent.
- L'affirmation comme principe essentiel de la **formation par la recherche**, pour tous les enseignants, en particulier pour les futurs **professeurs des écoles**, auxquels il est indispensable d'offrir une formation culturelle et scientifique de qualité.
- L'adoption d'un **calendrier raisonnable** qui permette une large concertation afin d'aboutir, dans toutes les universités concernées, à des propositions de parcours de masters consacrés à l'enseignement. En ce qui concerne les futurs professeurs du second degré, ces formations doivent être clairement **adossées à la discipline** (ou aux disciplines) concernée(s), mais la **formation professionnelle**, théorique et pratique, doit, aussi bien que la formation disciplinaire, y occuper une **place éminente**, et intégrer les composantes didactique, pédagogique, historique et épistémologique, etc.